

30 juillet 2019

IC NOTICE N°013-2019/PNUD-BFA

Recrutement d'un (e) consultant(e) national(e) un spécialiste en matière de maîtrise d'ouvrage et d'un (e) consultant (e) national juriste administrateur civil, économiste et de la maîtrise d'ouvrage locale dans le cadre de l'étude pour le renforcement des capacités des communes d'intervention du projet en matière de maîtrise d'ouvrage

Pays : Burkina Faso

Nom du Projet : PROJET D'APPUI A LA PARTICIPATION CITOYENNE A LA DECENTRALISATION ET AU DEVELOPPEMENT LOCAL (PAPCIDeL)

Durée de réalisation : trente (30) jours calendaires

Lieu d'affectation : Ouagadougou

Votre soumission devra être déposée par email à l'adresse suivante : offres.burkina@undp.org

Au plus tard : **09 août 2019 à 14 heures**

Les propositions, adressées au Directeur Pays Adjoint/ Opérations a.i, doivent être déposées sous plis fermés à l'adresse ci-dessus, avec la mention « **IC NOTICE N°013-2019 /PNUD-BFA : « Recrutement d'un (e) consultant(e) national(e) un spécialiste en matière de maîtrise d'ouvrage et d'un (e) consultant (e) national spécialiste de la planification locale et de la maîtrise d'ouvrage locale dans le cadre de l'étude pour le renforcement des capacités des communes d'intervention du projet en matière de maîtrise d'ouvrage », en précisant la catégorie de consultants pour laquelle ils postulent : « spécialiste en matière de maîtrise d'ouvrage ou un juriste, un administrateur civil, un économiste planificateur ou un aménagiste. Des candidats peuvent se constituer en équipe et soumettre une candidature unique comprenant les deux catégories de consultants.**

Pour démontrer leurs qualifications, les candidat (e)s devront soumettre une Proposition Technique et Financière qui comprendra les documents suivants :

- Une Note méthodologique (Compréhension des TDRs) pour l'exécution de la mission attendue ;
- Un Curriculum Vitae et un formulaire P11 rempli (en y incluant surtout son expérience des missions similaires et indiquant au moins 2 (deux) personnes de référence) ;
- Une Attestation de disponibilité durant toute la période d'exécution des travaux ;
- Une photocopie du/des diplôme(s) ;
- Une Proposition Financière comportant un tableau de coûts dûment rempli.

Les termes de références sont disponibles sur le site du PNUD Burkina à l'adresse : http://www.bf.undp.org/content/burkina_faso/fr/home/operations/procurement.html



*Au service
des peuples
et des nations*

La proposition technique et la proposition financière doivent être soumises dans des enveloppes séparées.

Les demandes de clarifications devront être transmises uniquement par écrit à l'adresse suivante : **procurement.burkina@undp.org**

Mission

L'objectif général de cette activité est diagnostiquer les forces et les faiblesses des acteurs locaux en matière de maîtrise d'ouvrage de chacune des 20 communes ;

De manière spécifique, l'activité vise à :

- Diagnostiquer les forces et les faiblesses des acteurs locaux en matière de maîtrise d'ouvrage de chacune des 20 communes ;
- Élaborer un plan de formation des acteurs locaux en matière de maîtrise d'ouvrage de chacune des 20 communes.

Principales tâches et responsabilités des consultants

- i) Évaluer les performances des acteurs communaux dans l'exercice en matière de maîtrise d'ouvrage locale en relation avec les différents domaines de compétences ;
- ii) Identifier les insuffisances et les causes des contre-performances de l'exercice de la maîtrise d'ouvrage aussi bien sur le plan de l'appropriation théorique que de la maîtrise technique de sa pratique ;
- iii) Analyser la pertinence de l'organisation des acteurs communaux dans l'exercice de la maîtrise d'ouvrage locale y compris les STD ;
- iv) Analyser la pertinence et l'efficacité des outils et des techniques d'aide à l'exercice de la maîtrise d'ouvrage locale dans les communes ;
- v) Apprécier l'effet des performances de l'exercice de la maîtrise d'ouvrage locale sur la qualité des biens et des services.

L'équipe chargée de l'étude sera composée de deux consultants.

Consultant 1 : un spécialiste en matière de maîtrise d'ouvrage, justifiant d'au moins 10 années d'expériences dans le domaine et ayant les qualités suivantes :

- Avoir un niveau d'études de BAC + 5 minimum ;
- Démontrer une bonne connaissance des questions relatives au domaine de la décentralisation, de la planification locale et de la maîtrise d'ouvrage locale ;
- Avoir une bonne connaissance des référentiels du cycle III de la décentralisation ;
- Démontrer une expérience dans l'élaboration des instruments de planification locale ;
- Avoir une connaissance des enjeux des fonctions stratégiques de la planification locale ;
- Démontrer une expérience avérée dans la recherche et l'analyse des documents ;
- Avoir une bonne capacité de communication et de rédaction en français ;
- Démontrer une rigueur dans le travail, une grande disponibilité, une aptitude du travail en équipe et un esprit d'initiative développé.



Au service
des peuples
et des nations

Consultant 2 : un juriste, un administrateur civil, un économiste planificateur ou un aménagiste, justifiant d'au moins 10 années d'expériences dans le domaine de la planification locale et de la maîtrise d'ouvrage locale et ayant les compétences suivantes :

- Avoir un niveau d'études de BAC + 4 minimum ;
- Démontrer une bonne connaissance des questions relatives au domaine de la décentralisation et de la planification locale ;
- Avoir une bonne connaissance des référentiels du cycle III de la décentralisation ;
- Démontrer une expérience dans l'évaluation des capacités des acteurs locaux en maîtrise d'exercice des compétences transférées ;
- Démontrer une expérience dans l'élaboration de plan de renforcement des capacités des acteurs locaux de développement ;
- Démontrer une expérience avérée dans la recherche et l'analyse des documents ;
- Posséder une bonne capacité de communication et de rédaction en français ;
- Démontrer une rigueur dans le travail, une grande disponibilité, une aptitude du travail en équipe et un esprit d'initiative développé.

Livrables

Les livrables attendus de la mission sont les suivants :

- Un rapport de démarrage ;
- Ce rapport prendra en compte les recommandations et suggestions formulées lors de la rencontre de cadrage en vue d'améliorer la méthodologie, les outils de collecte et d'analyse, le chronogramme, etc.
- Un rapport d'évaluation des acteurs locaux en matière de maîtrise d'ouvrage locale validé par une commission.

Ce rapport comprendra :

- o Un diagnostic des forces et des faiblesses des acteurs locaux en matière de maîtrise d'ouvrage locale de chacune des 20 communes ;
- o Un plan de formation en matière de maîtrise d'ouvrage locale de chacune des 20 communes.

Evaluation

L'évaluation des Propositions Techniques et Financières se déroule en deux étapes. L'évaluation des propositions techniques est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

a. Les propositions techniques

Les propositions techniques seront évaluées conformément aux termes de référence et sur la base des critères ci-dessous notés sur 100 comme suit :

Critères	Notes/100
Diplômes	10
Nombre d'années d'expériences professionnelles dans le domaine de la planification locale	15
Référence du consultant dans les missions similaires au niveau national	25



Au service
des peuples
et des nations

Référence du Consultant dans les missions similaires au niveau international	10
Compréhension de la mission	10
Pertinence de la méthodologie	15
Pertinence du chronogramme d'exécution de la mission	10
Capacités rédactionnelles et de communication en langue française	05

La méthode d'évaluation qui sera utilisée est celle du meilleur rapport qualité/coût (score combiné). Il sera tenu compte des qualifications du consultant et sa proposition financière avec un score d'au moins 30 % pour l'offre financière

b. Les propositions financières

La proposition financière est évaluée selon la formule suivante :

Note financière A = [(Offre financière la moins disante)/Offre financière de A] x 30

Seuls les consultants ayant obtenu une note technique d'au moins 70 points/100, verront leurs offres financières ouvertes. Cette note technique sera pondérée à 70% et la note financière pondérée à 30%.

Le/la Consultant (e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire. Le/la Consultant (e) avec le cumul de notes (Technique pondérée + Financière) le plus élevé sera retenu pour la consultation.

Durée du contrat

La durée totale de la consultation est de trente (30) jours calendaires dont 21 jours ouvrables.

Signature :

Laouali Sanou
Operations Manager a.i

Date : Date : 30/07/2019